

Annexe 3 : Missions du coordinateur POLLEC

Le coordinateur POLLEC accompagne la Commune dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et le pilotage du PAEDC (Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat). Dans le cadre de ce processus, le Coordinateur assure notamment les missions suivantes :

- ✓ Être le référent, y compris pour la coordination régionale, pour toutes les questions relatives au PAEDC.

Profil et compétences

- ✓ Le coordinateur POLLEC est engagé sur base d'un barème d'agent universitaire (A RGB 5 ans d'ancienneté).
- ✓ Le coordinateur devrait disposer des compétences en conception, gestion et suivi de projets.

Phase d'organisation interne

- ✓ Présenter à la Commune la Convention des Maires et l'opportunité de s'y engager, afin de s'assurer du portage de la démarche par le Collège et le Conseil communal.
- ✓ Mettre en place l'**équipe POLLEC** interne¹ intégrant tous les services de la commune impliqués et le **comité de pilotage**² qui comprend l'équipe POLLEC et les acteurs du territoire (entreprises, citoyens, associations, agriculteurs, etc.).
- ✓ Mobiliser et coordonner l'équipe POLLEC et le comité de pilotage :
 - Préparer, organiser et animer les réunions (ordres de jour, invitations, comptes rendus, etc.).
 - Informer sur les étapes, les outils et les acteurs du processus ainsi que les livrables attendus.
 - Proposer une méthode et un calendrier de travail pour les différentes phases du processus.
- ✓ S'assurer que la Commune ait signé la Convention des Maires

¹ Sera en charge de la gestion transversale et participative du PAEDC sous la coordination du coordinateur POLLEC

² Sera en charge de proposer le PAEDC au conseil communal

Etablissement du diagnostic

- ✓ Dresser un état des lieux de la politique énergétique et climatique locale afin d'identifier les points forts et lacunes éventuelles. Identifier les bonnes pratiques, ressources et projets déjà mis en place par les acteurs locaux et les besoins de soutien.
- ✓ Etablir un bilan patrimonial détaillé de la commune : celui-ci portera, au minimum, sur la consommation énergétique des bâtiments/infrastructures/équipements, l'éclairage public et les véhicules communaux.
- ✓ Etablir un inventaire des émissions de gaz à effet de serre des secteurs clés d'activités du territoire (Secteur obligatoires : Logement, Transport, Agriculture, Tertiaire privé et public Secteurs optionnels : Industrie, Déchets et eaux usées) sur base du bilan énergétique du territoire traduit en bilan d'émissions, fourni par la coordination régionale de la Convention des Maires.
- ✓ Définir le potentiel renouvelable du territoire sur base des outils et chiffres fournis par la coordination régionale de la Convention de Maires.
- ✓ Réaliser une étude de vulnérabilité du territoire aux changements climatiques. Un outil 'Adapte ta commune' est fourni par la coordination régionale de la Convention des Maires.

Planification

- ✓ Sur base des résultats du diagnostic, élaborer le PAEDC avec l'équipe POLLEC et le comité de pilotage :
 - Définir les objectifs et les principes directeurs de la politique énergétique et climatique locale.
 - Définir les indicateurs de suivi de ces objectifs
 - Proposer des idées de mesures portant sur les volets transversaux (Stratégie, Aménagement du territoire et urbanisme, communication et implication citoyenne) ET sectoriels (Production d'Energies Renouvelables, Efficacité énergétique des bâtiments publiques et privés, Mobilité, Espaces Verts, Agriculture durable, Tourisme durable, Forêts, Déchets, Développement économique local, Consommation éco-responsable).
 - Enrichir la réflexion de retours d'expériences et de bonnes pratiques d'autres communes wallonnes et européennes.
 - Rédiger le PAEDC et le faire valider par le conseil communal.

- ✓ Définir un plan de communication et une démarche de mobilisation locale participative.
- ✓ Définir un plan d'investissement pluriannuel.
- ✓ Charger le PAEDC sur la plateforme de la Convention.

Mise en œuvre du PAEDC

- ✓ Soutenir la Commune dans la mobilisation des acteurs du territoire :
 - Proposer un outil qui institutionnalise la collaboration entre les acteurs du territoire, dont les habitants, et la commune sur les thèmes/projets du PAEDC (exemple : organe participatif et/de concertation³ ou en se basant sur les groupes de travail déjà existants tels que la CLDR, les Comités de quartiers, la CCATM, ..., budget participatif, ...)
 - Formaliser les « règles du jeu » de la concertation sous forme d'une charte par exemple : les objectifs et le pouvoir d'influence des instances sont définis clairement, les droits et les devoirs de chacun (communes/ habitants) sont annoncés.
 - Etablir une collaboration continue avec les écoles et les mouvements de jeunesse du territoire afin de sensibiliser les jeunes et les enfants aux enjeux climat-énergie et à l'éco-citoyenneté.
- ✓ Soutenir la Commune dans la communication autour du PAEDC :
 - Développer et gérer une page internet communale sur la dynamique PAEDC.
 - Animer et mobiliser régulièrement (au moins 2 fois par an) les acteurs du territoire lors d'événements ou autour de projets particuliers en lien avec le PAEDC (exemple : plan vélo, rénovation énergétique d'une école, etc.).

Suivi annuel

- ✓ Réaliser un rapport d'activités annuel sur base de d'un canevas fourni par la Région :
 - Réaliser le monitoring du PAEDC :
 - Vérifier l'état d'avancement des fiches-actions du PAEDC.
 - Mesurer le niveau d'atteinte des objectifs à travers les indicateurs de suivi
 - Rédiger le rapport annuel en coopération avec l'équipe POLLEC et le comité de pilotage.
 - Présenter le rapport annuel au conseil communal en vue de sa validation.
- ✓ Charger le rapport de monitoring sur la plateforme web (my covenant) de la Convention des Maires selon la fréquence établie lors de l'engagement de la commune.
- ✓ Communiquer, dans le rapport annuel d'activité, les bonnes pratiques mises en place sur les 3 piliers de la Convention (atténuation, adaptation, précarité énergétique).

³ La commune peut créer cet organe dans le cadre du comité de pilotage

Formation

- ✓ Lors de ces différentes étapes, le Coordinateur POLLEC veillera à présenter et expliquer au comité de pilotage et à l'équipe POLLEC, les outils/méthodologies utilisées, notamment ceux/celles fourni(e)s par la coordination régionale.
- ✓ De plus, le Coordinateur POLLEC est tenu de participer aux ateliers de formation et d'échanges de bonnes pratiques organisés par la coordination régionale.

PLANNING

Elaboration du PAEDC ou actualisation, suivi et pilotage du PAEDC																									
	Subside																								
	2021												2022											2023	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	12
Organisation interne																									
Diagnostic																									
Planification																									
Mise en œuvre																									
Suivi																									
Formation																									
Rapports d'activité																									
Déclaration de créance (délais maximum)																									

Suivi et pilotage du PAEDC																									
	Subside																								
	2021												2022											2023	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	12
Mise en place de l'équipe POLLEC et du Comité de pilotage																									
Mise en œuvre																									
Suivi																									
Formation																									
Rapports d'activité																									
Déclaration de créance (délais maximum)																									

LIVRABLES

Pour toutes les communes : Échéance : fin années 1 et 2				
Phase	Tâches	Livrable	Contenu	Finalité
Organisation interne	Création de l'équipe POLLEC	Rapport d'activité : Chapitre présentant la composition et mission de l'équipe POLLEC	Composition et mode de fonctionnement de l'équipe	Définir le rôle et les missions de l'équipe POLLEC
	Création du comité de pilotage	Rapport d'activité : Annexe : charte du comité de Pilotage POLLEC	Voir modèle de charte disponible sur le portail wallon de la Convention des Maires	Définir le rôle et les missions du Comité
Formation	Participation aux ateliers POLLEC	Présence aux ateliers	Contenu des ateliers portant sur la phases d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi du	Formation continue
	Formation de l'équipe POLLEC et du Comité de pilotage	Rapport d'activité : Chapitre décrivant les informations transmises à l'équipe POLLEC	Présentation au comité de pilotage et à l'équipe POLLEC, les outils/méthodologies utilisées, notamment ceux/celles fourni(e)s par la	Assurer le partage des connaissances pour le suivi du PAEDC

Pour les communes qui élaborent ou actualisent leur PAED(C) : Échéance : fin année 1					
Phase	Tâches	Livrable	Contenu	Finalité	
Diagnostic	Etat des lieux de la politique énergétique locale (optionnel)	Outil Etat des lieux :	Évaluation qualitative des politiques mises en place sur le territoire	Autoévaluation de la politique énergétique et climatique en cours afin d'identifier les points forts et lacunes éventuelles	
		ou autre outil de diagnostic de type qualitatif			
		Rapport d'activité :			
	Bilan patrimoine communal	Chapitre présentant les bonnes pratiques, ressources et projets locaux en place et besoins de soutien	Outil POLLEC :	Comptabilité énergétique (2006 et dernière année disponible en cours)	Connaitre l'état du patrimoine communal
			Onglet « Données patrimoniales »		
	ou fichier Excel reprenant un canevas identique	Outil POLLEC :	Bilan énergétique communal SPW Energie	Définir les secteurs à intégrer prioritairement dans la planification	
Inventaire des émissions de gaz à effet de serre (eq CO2)	Onglet bilan territorial	ou fichier Excel reprenant un canevas identique			
Evaluation de la vulnérabilité du territoire communal au changement climatique		Outil Adapte ta commune	Évaluation du volet adaptation au changement climatique	Connaitre les faiblesses du territoire pour élaborer sa stratégie	
Etudier le potentiel de développement des énergies renouvelables sur le territoire communal		Outil POLLEC :	Voir document potentiel énergie renouvelable disponible sur le portail wallon de la Convention des Maires	Estimer le potentiel de développement des énergies renouvelables sur son territoire	
		Onglet potentiel			
		ou fichier Excel reprenant un canevas identique			
Planification	Objectifs sectoriel et scénario 2030	Outil POLLEC :	Evaluation quantitative des différents objectifs sectoriels	Définir les principes directeurs de la politique énergétique et climatique de la commune	
		Onglet objectif			
		ou fichier Excel reprenant un canevas identique			
	Indicateurs de suivi des objectifs	Outil POLLEC :	Définition des indicateurs de suivi des objectifs	Suivre et monitorer le PAEDC	
		Onglet suivi			
	ou fichier Excel reprenant un canevas identique				
Fiches actions		Outil POLLEC :	Description des mesures à mettre en œuvre avec indication de la responsabilité, prévision d'un échéancier et d'un budget annuel	Opérationnaliser le PAEDC	
	Fiches actions	ou fichier Excel reprenant un canevas identique			
Rédaction du PAEDC		PAEDC	Rédaction du PAEDC sur base du modèle disponible sur le portail wallon de la Convention des Maires	Finaliser le PAEDC	
Validation du PAEDC et transmission à la CdM		Avis du Conseil communal		Approuver et soumettre le PAEDC auprès de la Convention des Maires	
		Chargement du PAEDC sur le portail européen de la Convention des Maires (My covenant)			

Pour les communes qui mettent en œuvre et suivent leur PAEDC : Échéance : fin années 1 et 2 [1]

Phase	Tâches	Livrable	Contenu	Finalité
Mise en œuvre	Animation du Comité de Pilotage	Rapport d'activité : Chapitre présentant la fréquence et les activités du comité de pilotage	Définition du mode d'animation en fonction du rôle attribué au comité de pilotage	Permettre au comité de pilotage de contribuer à la mise en œuvre et au suivi du PAEDC
	Outil d'animation des acteurs du territoire	Rapport d'activité : Chapitre présentant l'outil mis en place Annexe : charte de fonctionnement de l'outil	Définition des modes de collaboration proposé avec les acteurs du territoire	Mobiliser les acteurs du territoire autour du PAEDC
	Sensibilisation jeunesse	Rapport d'activité : Chapitre décrivant les projets menés	Définition des axes de collaboration avec les écoles et les mouvements de jeunesse	Sensibiliser et mobiliser les jeunes aux thématiques énergie
	Communication		Site internet : Création et mise à jour de la page internet sur le site de la Commune	Présentation du PAEDC et des actions mises en œuvre
Rapport d'activité : Chapitre décrivant les événements de sensibilisation organisés			Définition du type d'évènement organisés	Sensibiliser les citoyens et acteurs locaux
Suivi-Evaluation	Rapport de monitoring	Outils POLLEC/Adapte ta commune mis à jour ou canevas fourni par la Région	Evaluation des objectifs atteints et actions mises en place, mise à jour et adaptation du plan sur base de cette analyse	Suivi et évaluation du PAEDC en vue de son amélioration continue
		Rapport d'activité : Chapitre synthétisant les principales avancées du PAEDC et les bonnes pratiques mises en place		
	Approbation du rapport de monitoring et transmission à la CdM	Avis du Conseil communal		Approuver et soumettre le monitoring auprès de la Convention des Maires

[1] Les communes qui élaborent leur PAEDC ou actualise leur PAED devront présenter les livrables demandés pour la phase de mise en œuvre et suivi en année 2